

Edition 2009

HN

Multi 2000

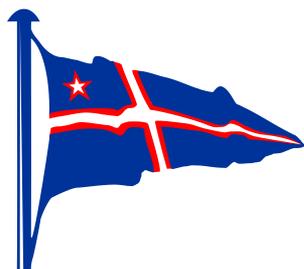
Nitro 80

CRITERIUM

Olympique

22, 28 et 29 mars 2009

AVIS DE COURSE



Le Club Nautique d'Antibes avec l'Aide du Yacht Club d'Antibes organise les Critériums Olympiques pour les classes habitables les 22, 28 et 29 mars 2009

L'épreuve sera régie par les Règles de Courses à la Voile 2009-2012, les prescriptions de la Fédération Française de Voile, le Guide des Croiseurs à Handicap 2009, les règles de classes monotypes concernées, Les règles de la Multi2000 et les Instructions de Courses.

Les yachts des classes HN sont autorisés à courir à condition de posséder une carte d'identité valide et seront répartis en 4 classes :

Classe	Handicap net	Couleur de Ruban
1	Groupe 25.5 et supérieur	Blanc
2	Groupes 19.5 à 25	Rose
3	Groupes 12.5 à 19	Jaune
4	Groupes 12 et inférieurs	Bleu

Le classement sera effectué en temps/ temps sans application du CVL.

Les classes Formule HN France, Nitro 80 et M2000 sont invitées.

Les frais d'inscriptions par bateau sont de :

- 50 euros pour la classe 1
- 40 Euros pour la classe 2
- 30 euros pour la classe 3, 4, Nitro et M2000

- Les inscriptions seront reçues le samedi 21 mars de 9 à 18 heures au Club House du Club Nautique d'Antibes.

- Les yachts devront présenter leur certificat de jauge valide ainsi que les licences 2009 de tous les équipiers visées médicalement.

- L'heure du premier signal d'avertissement est fixée à 11h les 22 et 29 mars et 13 h 30 le Samedi 28 mars

- Les multicoques habitables pourront régater sur des parcours de type RAID.

- Le nombre maximum de courses prévues est au nombre de 12. Le classement sera effectué sur le nombre de courses validées à l'exclusion de la moins favorable sauf si moins de 3 courses sont courues, dans ce cas toutes compteront. Quand 10 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores

- 3 courses sont nécessaires pour valider l'épreuve.

- Le système de points à minima sera retenu. La règle 44.2 : pénalité de rotation de deux tours sera appliquée.

Accueil des bateaux

Il n'y aura pas d'accueil spécial pour les concurrents. Prenez vos précautions si vous désirez rester dans la baie, principalement le deuxième week-end de course. Le Port Gallice a été prévenu. Vous pouvez les contacter au **04 92 93 74 40**

Jury

Le jury se tiendra tous les soirs de régates au Club House du CNA. Les réclamations devront être déposées le plus rapidement possible afin de ne pas retarder les classements.

Apéritifs

Un apéritif sera servi dimanche 22 et samedi 28 mars au club house du CNA, le soir après les régates. Vous pourrez commenter vos exploits de la journée autour d'un verre.

Remise des prix

Dimanche 29 mars, la remise des prix aura lieu à partir de 19 heures.

Club Nautique d'Antibes Juan les Pins

Quai du Fort Carré
06600 ANTIBES—France

Tél : 04.93.65.80.00

Fax : 04.93.74.71.90

Email :
regates@club-nautique-antibes.com

www.club-nautique-antibes.com



Toutes les informations sont sur www.club-nautique-antibes.com